



Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie. Bilan des données scientifiques

Coll. Expertise collective

La Caisse nationale des travailleurs indépendants (Canam), devenue en 2005 le Régime social des indépendants (RSI), a sollicité l'Inserm pour la réalisation d'une expertise collective portant sur la dyslexie et autres troubles spécifiques des apprentissages scolaires. Les troubles spécifiques du langage ont donné lieu en 2001 à un Plan national interministériel d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage. La dyslexie, qui perturbe l'apprentissage de la lecture, est le trouble le plus connu et le mieux étudié. La dyscalculie (trouble d'apprentissage du calcul) ou la dysorthographe (trouble d'apprentissage de l'orthographe) ont fait l'objet de beaucoup moins de recherches. Les difficultés scolaires liées à ces handicaps peuvent conduire à la marginalisation, voire la stigmatisation des enfants et les échecs cumulés aboutir à des difficultés d'insertion sociale à l'âge adulte. La Canam (RSI) a souhaité que l'Inserm réalise, à travers la procédure d'expertise collective, un bilan des connaissances scientifiques récentes permettant de mieux comprendre ces troubles spécifiques des

apprentissages scolaires. L'impact que peuvent avoir les progrès des connaissances scientifiques sur la prise en charge de la dyslexie et des autres troubles spécifiques des apprentissages est une des principales questions de l'expertise. Pour répondre à cette demande, l'Inserm a réuni un groupe de 11 experts en psychologie cognitive, psychologie cognitive du développement, neuropsychologie de l'enfant, pédiatrie, neurosciences, neurologie, psycholinguistique, linguistique et épidémiologie. Ces derniers ont référencé 1 500 articles publiés pour 40 % d'entre eux depuis les années 2000. Une telle compilation des travaux de recherche sur cette thématique a pour objectif de constituer une mise au point d'actualité à laquelle pourront se référer chercheurs, praticiens, ou usagers en quête d'informations fiables dans un champ en plein développement et aux multiples applications. Les représentants des associations de patients et de parents, des professionnels du champ éducatif (enseignement général et spécialisé), médical (dont PMI et médecine de l'Education nationale) et paramédical (orthophonistes, neuropsychologues, psychologues...) ont partagé leur expérience et savoir-faire avec les experts et apporté leur contribution avant la rédaction finale. Des personnalités ont été choisies pour effectuer une analyse critique du rapport et exprimer leur point de vue sous forme de notes de lecture. L'Inserm confirme par ces démarches sa volonté d'élargir le débat au-delà du travail spécifique d'expertise collective.